

Privilégier les relations et la collaboration par une reconnaissance de l'ensemble des acteurs de la vie scolaire.

①

Agir pour une école accueillante pour les élèves, les familles, les professionnels de l'École.

②

Renforcer le principe de co-éducation en intégrant le rôle de chacun dans le processus éducatif : parents, enseignant.e.s, intervenant.e.s, personnels, ...

③

Créer du lien avec les partenaires locaux par une collaboration active.

Mettre en œuvre des enseignements et des apprentissages différenciés et valoriser le travail des établissements.

④

Impulser une dynamique participative des élèves.

⑤

Différencier les apprentissages.

⑥

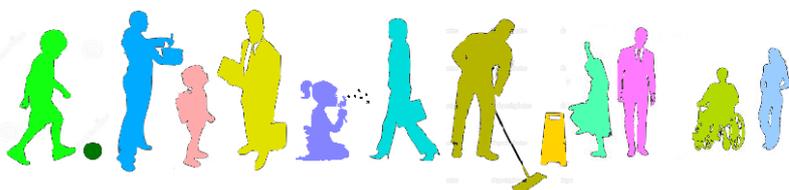
Avoir des attentes ambitieuses pour tous les élèves.

⑦

Reconnaître la personne et apprécier les compétences de chacun des élèves.

⑧

Communiquer sur les projets et actions collectives.



Charte départementale du climat scolaire

Assurer un sentiment de sécurité pour une plus grande sérénité.

⑨

Etablir un règlement intérieur régulant la vie de l'établissement et le rapport entre ses différents acteurs.

⑩

Assurer les conditions du plein épanouissement de leurs missions dans l'établissement aux adultes et aux élèves.

⑪

Communiquer sur les règles de manière claire et explicite.

⑫

Sensibiliser, prévenir, former et prendre en charge toute forme de violence et de harcèlement.

Etre vigilant à la qualité et au cadre de vie dans les établissements et écoles.

⑬

Penser les temps et les espaces.

⑭

Encourager et agir pour l'esthétique des différents espaces tout en s'adaptant aux exigences du développement durable.

⑮

S'assurer de la qualité de l'accueil des locaux et des services.

Agir en ayant conscience d'appartenir à une communauté éducative (établissement) dans le respect des valeurs de la République française.

⑯

Donner des responsabilités et favoriser les projets des élèves et de tous les membres de la communauté scolaire.

⑰

Favoriser la reconnaissance d'être citoyen.ne français.e.